

Frais d'enquête et de surveillance

Date de prise d'effet : 01/07/2024

Ces frais correspondent aux frais d'étude et de mise à jour de l'information pour les différentes zones géographiques indiquées en bas de page.

1. Les frais d'enquête

Ils sont facturés mensuellement pour chaque demande de limite de crédit agréée et délivrée sur un client. En revanche, les augmentations ou réductions de limites existantes ne sont pas facturées.

2. Les frais de surveillance

Ils sont facturés trimestriellement pour la prestation de surveillance des clients pour lesquels une limite de crédit existe déjà (sauf les limites égales à zéro ou les nouvelles décisions émises durant ce trimestre).

Détails de la tarification

Les montants sont indiqués en euros HT

* Prix par client étudié

** Prix trimestriel

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Frais d'enquête - Credit Check *	5,40	19,13	40,43
Frais d'enquête - Limite de Crédit *	24,27	37,93	75,64
Frais d'enquête - Limite de Crédit - Urgent *	45,10	75,85	151,28
Frais de surveillance - Credit Check **	1,73	6,78	13,40
Frais de surveillance - Limite de Crédit **	7,46	12,81	21,28

Zone 1 : France, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Mayotte, Monaco, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française), Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres Australes Françaises, Wallis et Futuna

Zone 2 : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Chypre (Côté Turc), Corée du Sud, Danemark, Espagne, Espagne (Maroc espagnol), Espagne (Îles Canaries), Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Portugal (Açores), Portugal (Madère), Roumanie, Royaume-Uni, République Tchèque, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Suède, Turquie, Vatican, Île de Man

Zone 3 : Tous les autres pays